

L'équipe de la coordination des listes d'attente



- 1 cheffe de service

Katiana SAINTVIL

- 1 coordinatrice

Léonie LAMOUREUX

- 1 psychologue

Charlotte BODINO

- 1 directrice de dispositif

Florence ARSANGER

- Prestations libérales d'ergothérapeutes conventionnés avec le service

Le +

Appui et conseil d'un
transcripteur adaptateur
et d'une assistante sociale.

En partenariat avec :



Plan d'accès

PCPE GLA TL 72

Boulevard Carnot



Impasse Armand Saffray



13 Impasse Armand Saffray

72000 Le Mans



Accès par les transports en commun :

Bus Setram ligne n°12 – Arrêt « Saffray »

Tramway ligne T1 – Arrêt « Théodore-Monod »

Contact

Léonie LAMOUREUX (coordinatrice)

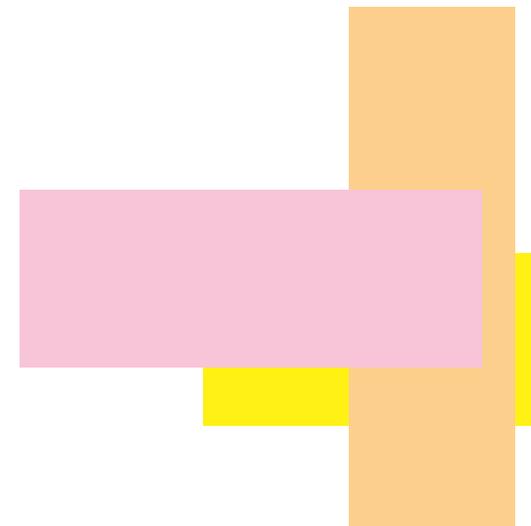
06.01.41.21.46

leonielamoureux@apajh72-53.fr

PCPE GLA TL 72

Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées

**Coordination Gestion de la Liste d'Attente
du SESSAD Troubles du Langage**



Qu'est-ce que la coordination Gestion de la Liste d'Attente ?

Le PCPE GLA TL offre des premières réponses dans l'attente d'une place en SESSAD.

Les prestations de coordination viennent en appui ressource à l'environnement du jeune, pour soutenir son inclusion scolaire et sociale.

Publics concernés

- Jeunes âgés de 0 à 20 ans, bénéficiant d'une orientation Sarthe Autonomie et domiciliés en Sarthe (72) ;
- Diagnostiqués pour :

Des Troubles du langage oral et/ou écrit avec ou sans troubles associés

Objectifs

Une réponse dans l'environnement

Recueillir et évaluer les **besoins** du jeune et de sa famille

Co-construire, coordonner des **prestations personnalisées et adaptées**

Proposer des **aménagement**s et **adaptations scolaires**

Informer et **sensibiliser** les aidants et les professionnels aux spécificités du handicap

Accompagner et soutenir la famille du jeune

Identifier et activer un **réseau de partenaires médicosociaux et sociaux**

Proposer des actions d'accompagnement par les **pairs et/ou associations d'usagers**

Modalités d'accompagnement



Contact des représentants légaux pour un premier RDV par la coordinatrice.



Rencontre du jeune et de ses représentants légaux par l'équipe pour :

- > recueillir ses attentes et ses besoins,
- > présenter les prestations de coordination.



Validation ou non d'un contrat d'accompagnement et co-construction des actions de prestations de coordination.



A 6 mois, **co-évaluation** des prestations de coordination mises en place.



Perspectives possibles :

- Admission vers le SESSAD
- Reconduction du contrat pour 6 mois
- Arrêt en attente d'une place en SESSAD
- Sortie définitive car une réponse a été trouvée dans le milieu ordinaire
- Réorientation vers un service du médico social plus adapté

